



COMMISSION SPORTIVE (C.D. 89 de basket-ball)

Procès-verbal n°5 - Saison 2008/2009

Lundi 6 avril 2009 à 19h30 à JOIGNY (salle de l'US Joigny - Rue Pierre Hardy)

Membres Présent(e)s : Mmes BOUDART Marie-Claude, RIBAU COURT Véronique
Mrs BROUILLARD Sylvain, CAVELIER Jacky, DARLOT Jean-Pierre, LECOT Reynald, THELEMAQUE Didier

Membres Excusé(e)s : Mrs BERNARD Didier, CHAXEL Gilles, PIETE Eric

Invités Présents : Mme MAILLARD Sylvie, Mrs CORNEZ Jean-Jacques et PERREAUX Bruno.

Le Président, Didier Thélémaque, accueille les participants et les invite à examiner les dossiers à traiter.

1 – Dossiers à traiter

- **Match n°143 SF :** VERMENTON / US JOIGNY
Absence d'arbitre : une joueuse de Vermenton a arbitré. L'équipe de Joigny a quitté la rencontre avant son terme (art 50 du règlement de la LBBB et art 20 du code de jeu)
Le club de Joigny a adressé un courrier au Comité pour demander à rejouer le match, proposition acceptée par la commission sportive sous réserve d'entente entre les deux équipes (Cf P.V n°4)
Toutefois, aucun accord n'a été conclu, les deux clubs se reprochant mutuellement les mauvaises conditions du match initial. Le club de Vermenton sollicite donc l'application du règlement.
→ Décision CS : enregistrer le score du match obtenu à l'interruption de la rencontre : 49/44 sans pénalité financière pour le club de Joigny.
- **Match MF :** St BENIN D'AZY / EL SENS PARON B
L'équipe d'Elan Sens-Paron ne s'est pas déplacée. Aucun accord entre les deux clubs pour rejouer le match, le planning de St Benin d'Azy étant chargé en fin de saison.
→ Décision CS : score enregistré à 20/0. Forfait pour l'équipe d'Elan Sens Paron (45 €)

2 – Manifestations de fin de saison

☀ CHALLENGE DE L'AMITIE SF et SM

½ Finales SF le 23 mai 2009 à 18H30

½ CAF I : US JOIGNY (+14) / P. PONT 1

½ CAF J : USC MONETEAU 3 (+14) / USC MONETEAU 1

½ Finales SM le 23 mai 2009 à 20H30

½ CAM K : P. PONT 2 (+21) / P. PONT 1

½ CAM L : U. STADE-HERY / US JOIGNY 1 (+14)

Finales le 30 mai 2009 à TOUCY

☀ **COUPES JEUNES et TROPHEE DE L'YONNE SF et SM**

Reste à jouer :

½ Finales Benjamines le 18 avril 2009 :
US VILLENEUVE (+10) / USC MONETEAU
AVALLON / ELAN SENS PARON B

Finales le 1^{er} mai 2009 à SENS

Programme de la journée :

• Coupes Jeunes

BENJAMINS (4x8 minutes)

9H45 : BF (selon résultats ½)

11H15 : BM → AS TONNERRE ou US JOIGNY / ELAN SENS PARON B

MINIMES (4x10 minutes)

13H30 : MF → US JOIGNY / USC MONETEAU

15H15 : MM → CA ST GEORGES / ELAN SENS PARON (+10)

• Trophée de l'Yonne

17H00 : SF → US JOIGNY / USC MONETEAU 2

19H00 : SM → FR AUGY-VAUX 1 / ELAN SENS PARON 3

☀ **COUPES CADETTES et CADETS**

Tournoi le 8 mai 2009 à BRIENON-SUR-ARMANCON

CF : 3^{ème} Département (+20) / USC MONETEAU (national)

CF : 2^{ème} Département / 1^{ère} Département

CM : US JOIGNY (+10) / FR AUGY-VAUX (région)

CM : ELAN SENS PARON B (+10) / Entente STADE-HERY (région)

☀ **FINALES INTERDEPARTEMENTALES**

Les finales interdépartementales **SM** auront lieu **le 17 mai 2009** et seront organisées par le club de **Sens**.

Les finales **SF** auront lieu **le 17 mai 2009 dans la Nièvre**.

3 – Open de Bourgogne Benjamines

La Commission sportive en accord avec le Comité Départemental de l'Yonne organise un tournoi Benjamines de Bourgogne afin de remplacer le championnat de Bourgogne benjamines non effectué cette saison.

Ce tournoi se déroulera le **dimanche 24 mai 2009 de 9H à 20H à AVALLON** (2 gymnases à disposition)

Programme de la journée :

9h00 : USC MONETEAU / ST APOLLINAIRE

10H15 : AVALLON / CHALON BC

11H30 : AVALLON / ST APOLLINAIRE

12H45 : pause repas

13H30 : USC MONETEAU / CHALON BC

14H45 : AVALLON / USC MONETEAU

16H00 : CHALON BC / ST APOLLINAIRE

17H30 : remise des récompenses

4 – Questions diverses

→ En cas de changement d'horaire concernant un match de jeunes sans désignation d'arbitres, la Commission sportive laisse toute latitude aux clubs pour convenir des nouveaux horaires.

→ Les matches prévus en période de congés scolaires posent problème aux clubs qui craignent toujours un manque d'effectifs : la commission sportive en est consciente, restera vigilante, mais subit parfois les contraintes d'un planning de championnat chargé qui ne permet pas d'opter pour des dates différentes.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21H30.

Le Président de la Commission Sportive CD 89,

Didier THELEMAQUE